

Les industries agroalimentaires en Loire-Atlantique : un poids modéré dans l'emploi industriel du département

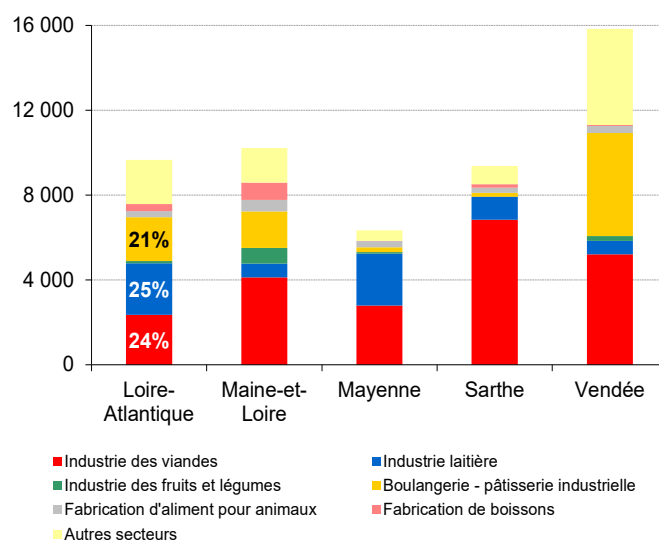
Fin 2018, les industries agroalimentaires emploient plus de 14 000 salariés en Loire-Atlantique, soit 18 % de l'emploi industriel du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est la plus faible des cinq départements de la région (25 % pour les Pays de la Loire).

Hors artisanat commercial, fin 2018, le secteur agroalimentaire de la Loire-Atlantique compte près de 9 700 salariés et 220 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au dixième rang français en matière d'effectifs salariés et au seizième pour le nombre d'établissements.

Trois secteurs mobilisent sept salariés sur dix :

- **l'industrie laitière** : 25 % des salariés : 9 % pour la fabrication du lait et 16 % pour la fabrication de fromage ;
- **l'industrie des viandes** : 24 % des salariés : 7 % dans la transformation de viande de boucherie, 7 % dans la transformation de viande de volaille et 10 % dans la préparation industrielle de produits à base de viande ;
- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 21 % des salariés, répartis à parts égales entre fabrication de pain et pâtisserie fraîche et de biscuits et biscottes.

Graphique 1 : 9 660 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Loire-Atlantique



Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2018	
	Nombre	%	Nombre	%
500 salariés et plus	2	1 %	1 149	12 %
250 à 499 salariés	8	4 %	2 724	28 %
200 à 249 salariés	3	1 %	629	7 %
100 à 199 salariés	13	6 %	2 044	21 %
50 à 99 salariés	17	8 %	1 249	13 %
20 à 49 salariés	31	14 %	1 068	11 %
10 à 19 salariés	25	12 %	397	4 %
Moins de 10 salariés	118	54 %	398	4 %
Ensemble	217	100 %	9 658	100 %

Lecture : dans les IAA de la Loire-Atlantique, les 13 établissements d'au moins 200 ETP salariés représentent 6 % des établissements et concentrent 47 % des effectifs salariés. Plus d'un établissement employeur sur deux a moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2018
Industrie des viandes	34	2 350
Industrie du poisson	11	400
Industrie des fruits et légumes	6	109
Industrie des corps gras	9	328
Industrie laitière	18	2 427
Travail des grains	11	417
Boulangerie-pâtisserie -pâtes	24	2 070
Autres produits alimentaires	63	933
Aliments pour animaux	13	283
Boissons	28	341
Ensemble	217	9 658

Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires de la Loire-Atlantique (ci-dessous) rassemblent près de 60 % des effectifs salariés fin 2018, proportion un peu inférieure à la moyenne régionale (65 %). Cette proportion est particulièrement élevée en Mayenne et Sarthe du fait de la présence de très grands établissements d'importants groupes (Bigard avec Socopa Viandes, Fromageries Bel, LDC).

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	Fabrication de fromage	Ancenis	500 à 749 salariés
SOCIETE AUBRET	Préparation industrielle de produits à base de viande	Vallons-de-l'Erdre	500 à 749 salariés
SOCIETE FROMAGERE DE BOUVRON	Fabrication de fromage	Bouvron	250 à 499 salariés
TIPIAK TRAITEUR PATISSIER	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Malville	250 à 499 salariés
UNITED BISCUITS FRANCE	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Vertou	250 à 499 salariés
LAITERIE SAINT PERE	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Saint-Père-en-Retz	250 à 499 salariés
MONDELEZ FRANCE BISCUITS PRODUCTION	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	La Haie-Fouassière	250 à 499 salariés
SOC VIOL FRERES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Châteaubriant	250 à 499 salariés
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	Fabrication de fromage	Herbignac	250 à 499 salariés
GALLIANCE ANCENIS	Transformation et conservation de la viande de volaille	Ancenis	250 à 499 salariés
LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Vallet	250 à 499 salariés
DELABLI	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	Saint-Aignan-Grand-lieu	200 à 249 salariés
AGIS	Fabrication de plats préparés	Herbignac	200 à 249 salariés
GALLIANCE VOLAILLE FRAICHE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Ancenis	150 à 199 salariés
TIPIAK TRAITEUR PATISSIER	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Saint-Herblain	150 à 199 salariés
CANDIA	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Campbon	150 à 199 salariés
TIPIAK EPICERIE	Autres activités du travail des grains	Saint-Aignan-Grand-lieu	150 à 199 salariés
ST MICHEL ST MICHEL CHEF CHEF	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Saint-Michel-Chef-Chef	150 à 199 salariés
CHARAL	Préparation industrielle de produits à base de viande	Nozay	150 à 199 salariés
TIPIAK TRAITEUR PATISSIER	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Pontchâteau	150 à 199 salariés

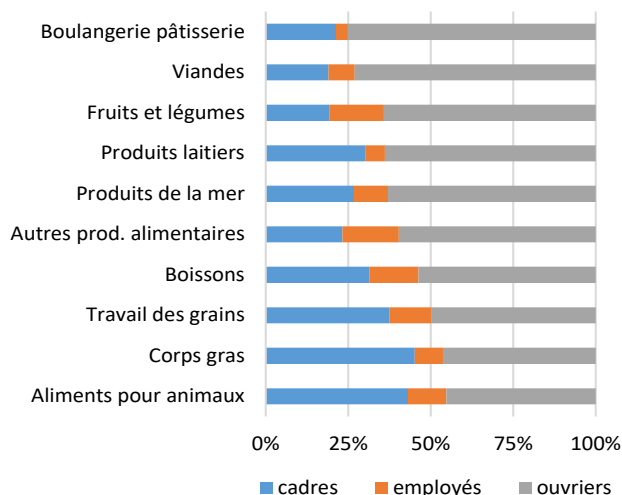
Source : FLORES 2018 - Fichier du TOP 20 (établissements employeurs de plus de 20 salariés) de la Loire-Atlantique

Trois quarts d'ouvriers dans l'industrie des viandes et la boulangerie-pâtisserie industrielle

Dans les établissements agroalimentaires de la Loire-Atlantique, on compte 66 % d'ouvriers, 8 % d'employés et 26 % de cadres. Les ouvriers sont les plus présents dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche et dans l'industrie des viandes (viandes de boucherie et produits à base de viande notamment). Les cadres sont plus représentés dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et la fabrication d'huiles et graisses brutes.

Les femmes occupent 42 % des emplois agroalimentaires du département, comme en moyenne régionale. Elles sont peu présentes dans les secteurs de la viande de boucherie, des corps gras, de l'alimentation animale et de la meunerie. A l'opposé, elles occupent plus de six postes de travail sur dix dans la transformation de la viande de volaille, les autres produits alimentaires et la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche.

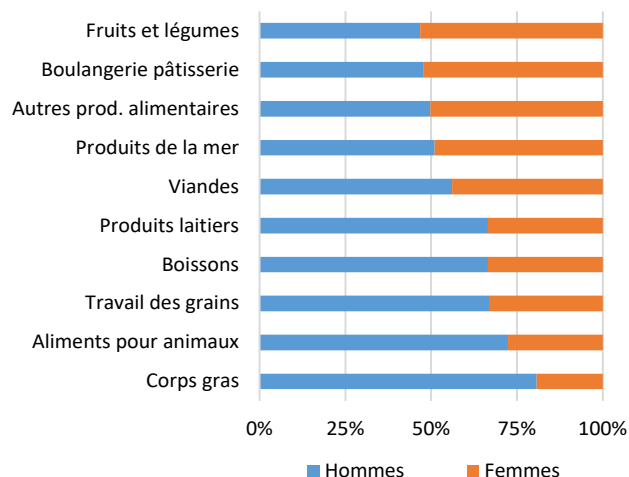
Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans les secteurs de la boulangerie et des viandes



Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes plus présentes dans les secteurs de la boulangerie et des fruits et légumes



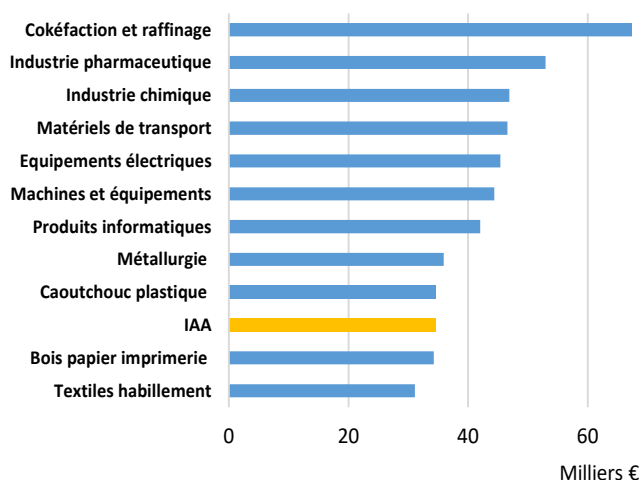
Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Loire-Atlantique, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 34 500 € par an en 2018 (hors artisanat commercial). Au sein de l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans les secteurs des fruits et légumes et des viandes (viande de boucherie notamment).

Graphique 4 : faible rémunération dans les IAA

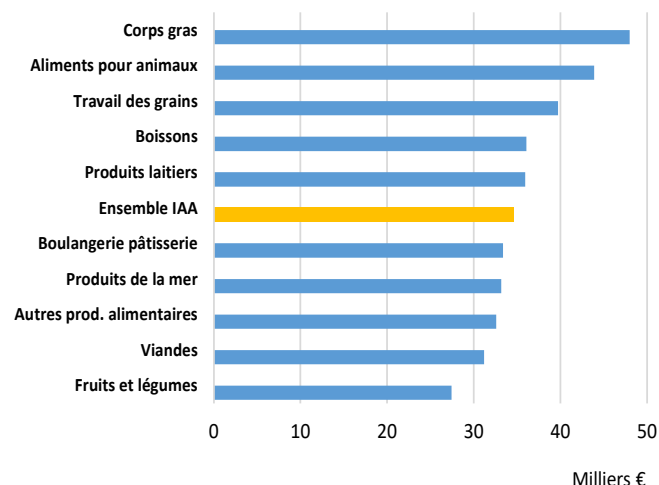


Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : l'industrie des corps gras rémunère le mieux



Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

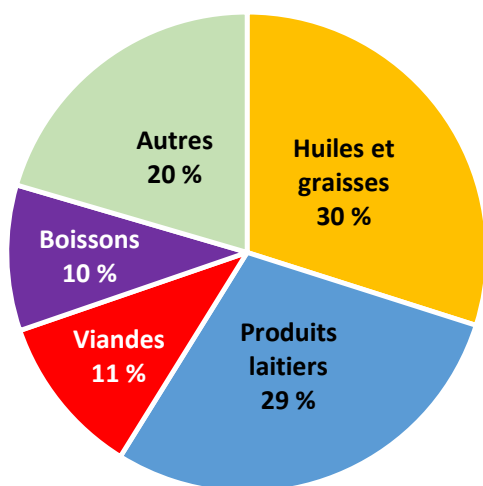
(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Commerce extérieur

En 2020, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Loire-Atlantique s'élève à 6 856 M€ (41 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires de la Loire-Atlantique s'élèvent à 860 M€, le montant le plus élevé des départements ligériens. Elles ne représentent cependant qu'une faible part des montants exportés (12,5 %, la plus faible des départements de la région). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires s'élève à 1 230 M€. En 2020, la Loire-Atlantique est ainsi le seul département ligérien pour lequel le solde commercial des industries agroalimentaires est négatif.

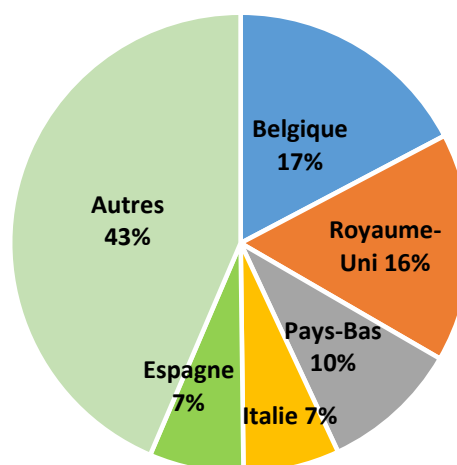
Au sein des IAA, deux secteurs sont particulièrement représentés à l'export : les huiles et graisses qui, avec un montant export de 257 M€, se placent au sixième rang dans la hiérarchie des produits exportés et les produits laitiers et fromages (249 M€, au septième rang). Ces deux secteurs concentrent près de 60 % des montants agroalimentaires à l'export. Viennent ensuite les secteurs des viandes et celui des boissons. La Belgique et le Royaume-Uni captent un tiers des montants export.

Graphique 6 : principaux produits exportés



Source : douanes, résultats 2020

Graphique 7 : principaux pays à l'export



Source : douanes, résultats 2020

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2018, la Loire-Atlantique compte 355 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 5 470 salariés. Plus de quatre établissements sur cinq ont moins de 20 salariés. Cinq établissements concentrent le quart des effectifs : la coopérative agricole Terrena à Ancenis, Pomona PassionFroid (surgelés) et Transgourmet (approvisionnement des professionnels de la restauration et de la boulangerie pâtisserie) à Carquefou, Méchinaud à Nantes et Pomona Terreazur à Rezé (tous deux spécialisés en commerce de gros de fruits et légumes).

L'artisanat commercial

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2018, en Loire-Atlantique, l'artisanat commercial mobilise 4 400 salariés dans 720 établissements employeurs. Ces chiffres élevés reflètent l'importance de la boulangerie-pâtisserie artisanale. Comme dans les autres départements ligériens, ce secteur (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (82 %). Mais, en Loire-Atlantique, le nombre d'établissements est particulièrement élevé (600) et chaque établissement emploie en moyenne six salariés, un de plus que dans les autres départements. Sur les douze établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins vingt salariés, cinq sont situés à Nantes. Comparé à l'industrie agroalimentaire stricto sensu, le niveau de l'effectif salarié de l'artisanat commercial est trois fois plus important dans le département que dans le reste de la région (46 % contre 16 %).

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).